

« Monsieur le Président de la République,

Actuels et anciens députés animant le Comité Parlementaire pour un Iran démocratique à l'Assemblée nationale, nous nous adressons à vous à la suite des manifestations populaires qui ont secoué l'Iran dans les premiers jours de cette année 2018.

Nous partageons les inquiétudes que vous avez exprimées lors de vos vœux au corps diplomatique, à l'égard du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales par l'actuel régime au pouvoir en Iran, et en particulier de la liberté de conscience comme de celle de manifester. Très préoccupés par la vague de répression, et notamment par les arrestations arbitraires qui ont suivi ces manifestations inédites à travers le pays, nous nous félicitons que les autorités françaises suivent avec attention la situation en Iran et que la France exprime avec fermeté sa préoccupation face au nombre important de victimes et d'arrestations.

Nous souhaitons également vous faire part de notre inquiétude face aux pressions et tentatives de chantage du régime iranien visant à une restriction des droits démocratiques de ses opposants et à tout marchandage visant leurs activités telles qu'elles vous ont été exprimées par le président Rohani.

En aucune manière, la France ne doit répondre aux demandes déjà exprimées dans le passé et nous nous félicitons pour notre part de la position française qui a su jusqu'à présent protéger le droit d'asile et les libertés politiques dans le respect des lois de la République. Comme vous le savez, la France a accueilli les réfugiés politiques iraniens dès le début des années 80 sous l'autorité du président Mitterrand et leur a toujours assuré la protection qu'ils sont en droit d'attendre d'un Etat démocratique et d'un Etat de droit.

Quant aux accusations de « terrorisme » portées par le président Rohani contre l'organisation des Moudjahidin du Peuple d'Iran (OMPI, composante principale du Conseil National de la Résistance Iranienne, CNRI), elles sont, comme vous le savez, également sans fondements. Les décisions des juridictions compétentes des Etats-Unis et de l'Union Européenne qui ont levé l'inscription de l'OMPI sur la liste des organisations terroriste respectivement en 2012 et 2009 en attestent.

S'en prendre au Conseil national de la résistance iranienne, seule opposition organisée en Iran et en faire un bouc émissaire auprès des Etats Européens, n'enlèvera en tout état de cause rien à la réalité iranienne qui éclate au grand jour. Ce régime autoritaire et expansionniste, doté de richesses énormes, est incapable de répondre aux besoins les plus élémentaires de sa population.

Malgré la signature d'un accord sur son programme nucléaire et le dialogue repris avec certains Etats occidentaux, la théocratie au pouvoir en Iran, par sa nature même, continue d'alimenter l'extrémisme islamique dans la région par son soutien à des groupes terroristes. Rien, et pas même les atrocités et la sauvagerie de Daech, ne peut faire oublier les exactions des milices liées aux Pasdarants iraniens en Irak dont vous réclamez à juste titre la dissolution. Quant à la situation des droits de l'Homme en Iran, la résolution (A/C.3/72/L.41) adoptée le 19 décembre dernier par l'AG de l'ONU « *se déclare vivement préoccupée par la fréquence*

*alarmante de l'imposition et de l'exécution de la peine de mort par la République islamique d'Iran, en violation de ses obligations internationales, notamment des cas dans lesquels la peine de mort est appliquée à des mineurs ».*

La réalité de ce régime est donc bien celle d'une dictature que traduit l'absence de libertés politiques et d'opinion comme d'élections libres et démocratiques. C'est pourquoi à nos yeux, l'Iran, dont il est acquis que ses dirigeants ne respectent pas les normes internationales, ne peut à ce jour en aucun cas constituer un partenaire fiable dans le combat pour éradiquer l'intégrisme islamique au Proche et Moyen Orient.

Nous estimons que l'amélioration de la situation des droits de l'Homme en Iran doit être un facteur incontournable de tout développement de relations diplomatiques et commerciales avec le régime en place à Téhéran et cette amélioration devra être mesurée à l'aune de l'arrêt des exécutions, de la libération des prisonniers politiques et du respect de la liberté d'expression et de manifestation. Il y a toutes les raisons de penser que l'attachement aux normes susmentionnées et une expression claire de fermeté, comme cela a été le cas dans le cadre de la négociation de l'accord sur le nucléaire iranien, placera la France dans une meilleure situation vis-à-vis de ses interlocuteurs iraniens.

Nous ne doutons pas que les autorités françaises en déplacement en Iran feront preuve de la plus grande fermeté vis-à-vis du pouvoir iranien en se rappelant en toutes circonstances la position de la France sur la situation des droits de l'Homme et sur la peine de mort, comme sur le nécessaire respect des valeurs et principes démocratiques.

Veillez agréer, monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération. »